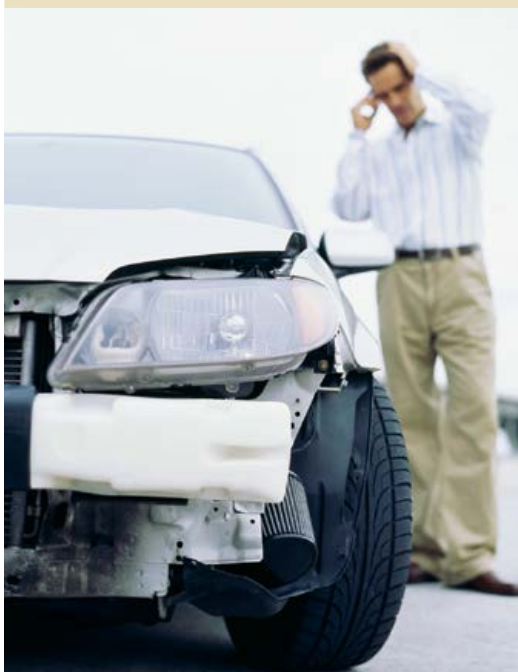


SOLUTION RÉPARATION ET MOBILITÉ AUTO

Une solution personnalisée pour préserver
votre mobilité en cas d'accident.



Avec vous de A à Z

Allianz 

SOLUTION RÉPARATION ET MOBILITÉ AUTO

En cas d'accident automobile, bénéficiez de la Solution Réparation et mobilité auto pour une prise en charge simplifiée des réparations.

En déclarant votre sinistre, vous pouvez bénéficier d'une solution complète allant du service à domicile (prise en charge et restitution de votre véhicule où et quand vous le souhaitez), au prêt d'un véhicule de courtoisie, et jusqu'à la garantie de réparations de qualité (réparations garanties à vie ⁽¹⁾).

Vous déclarez votre sinistre auprès de votre interlocuteur Allianz. Allianz vous propose de mettre en place la solution, en cas de sinistre garanti :

- 1 Vous faites part de vos souhaits et/ou contraintes pour la prise en charge de votre véhicule.
- 2 Dans la demi-journée, un réparateur prend contact avec vous pour finaliser le rendez-vous.
- 3 Un véhicule de courtoisie est mis à votre disposition lors de la prise en charge de votre véhicule accidenté à l'endroit et au moment souhaités.
- 4 Votre véhicule réparé vous est ensuite restitué où et quand vous le souhaitez.
- 5 Vous bénéficiez de services de qualité (lavage, contrôle et garantie à vie des réparations ⁽¹⁾).

Allianz s'occupe de votre véhicule mais surtout du maintien de votre mobilité.

Une solution avec un service à domicile, le prêt d'un véhicule de courtoisie et l'assurance de vos réparations.

(1) Les réparations effectuées dans le réseau CapsAuto sont garanties pendant toute la durée où le contrat d'assurance automobile Allianz couvrant le véhicule réparé reste en vigueur. Solution soumise à conditions.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 991.967.200€

1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

542 110 291 RCS Nanterre

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.